

Délibération n° 3_2026
**EXTRAIT du REGISTRE des DELIBERATIONS du
CONSEIL MUNICIPAL DU 12 FEVRIER 2026**

Objet : OPERATION 42557EP
Rénovation EP "Les Campagnes" - A07 - 8PL Les campagnes

L'an deux mille vingt-six, le jeudi douze février à 19h00, le Conseil Municipal de la commune de CASTELFRANC légalement convoqué, s'est réuni au lieu habituel de ses séances sous la présidence de M Laurent BOLOS, Maire.

Étaient présents : La majorité des membres.

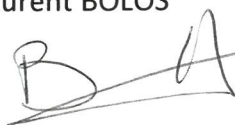
M Franck PROVENCE a été élu secrétaire de séance.

Monsieur le Maire, après avoir ouvert la séance, présente le projet *Rénovation EP "Les Campagnes" - A07 - 8PL* cité en objet.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal :

- 1) Approuve ce projet d'éclairage public, suivant l'avant-projet présenté par la FDEL., réalisé sous maîtrise d'ouvrage de la Fédération Départementale d'Energies du Lot,
- 2) Souhaite que ces travaux puissent être programmés au cours de l'année 2026,
- 3) S'engage à participer à ces travaux conformément au devis estimatif présenté par la FDEL, participation nette de TVA, et à financer cette dépense sur le budget communal au compte 2041582. Il est à noter qu'un bon pour accord définitif sera présenté par la FDEL à la commune après réalisation des études définitives.
- 4) Autorise la FDEL à lancer les études définitives et acte que le montant définitif des travaux sera précisé au conseil municipal pour approbation. Ces études feront l'objet d'une facturation à la commune en cas de non réalisation des travaux.
- 5) Autorise la FDEL à collecter les Certificats d'Économie d'Énergie (CEE) générés par l'opération

Le Maire,
Laurent BOLOS



Le secrétaire de séance,
Franck PROVENCE

Votants :	10
Pour	10
Abstention	0
Contre	0

**Fait à Castelfranc,
Le 13/02/2026**